

FRANCE ATELIER : ÉQUIPER ET PILOTER DES GARAGES

Pour permettre de faciliter la gestion d'un garage, France Atelier propose un logiciel qui englobe la gestion de celui-ci, et des outils de travail. La société, installée à Seyssinet-Pariset, compte conquérir toute la France, rapidement.

Piloter un atelier ou un garage avec un seul logiciel. C'est l'idée de Mickael Perrin, qui a dirigé plusieurs concessions dans la région de Grenoble et en France. Depuis deux semaines, France Atelier a lancé ses activités commerciales. Le fondateur a travaillé, durant plus d'un an, sur un produit permettant de gérer toutes les problématiques du garagiste depuis une seule interface. En clair, il souhaite externaliser la gestion et l'administration des ateliers en proposant un e-shop pour commander les consommables (les outils des techniciens) et les équipements d'un garage.



© FRANCE ATELIER
Une partie de l'équipe avec le fondateur, à droite

Mickael Perrin cite un exemple : « Avec notre logiciel, on peut suivre les consommables comme les petits outils du garagiste. Si le technicien perd une clé de 10, il peut passer commande avec le logiciel, son patron approuve ou non cette commande. » Par ailleurs, France Atelier propose aussi de financer l'achat de plus gros matériel. « Au lieu de payer 5 000 € pour l'achat d'un nouveau pont, le garagiste peut faire de la

location financière à 80 € par mois. Ainsi, on loue ce matériel, on l'installe et on le contrôle tout en laissant des marges financières au garagiste », poursuit Mickael Perrin, qui s'appuie sur un réseau d'experts qui va conseiller les garagistes sur place, et faire un suivi de qualité.

Le logiciel que France Atelier distribuera en France sera gratuit pour les garagistes, « mais la société va se rémunérer sur la location financière,

grâce à un partenariat avec les établissements financiers », explique le fondateur de la société. Autre moyen de remplir ses caisses : « on a mis en place un marketplace où les fabricants de matériels pour atelier ou les consommables sont présents. On prend une marge de distribution de 25 % ».

Appuyé sur son logiciel, Mickael Perrin a investi « plus de 500 000 €, avec des emprunts assez importants pour réaliser le software ». Il imagine une levée de fonds pour accélérer son développement au premier trimestre 2019. Pour le moment, il s'appuie sur une vingtaine de collaborateurs en France mais aussi sur 50 free-lance qui vont assurer le cahier des charges de l'entretien et de la maintenance des équipements de l'atelier. Il a signé un premier contrat avec un distributeur automobile regroupant 90 garages, pour un montant de 100 000 €.

■ Jean-Baptiste Auduc

INNOVATION

MICROLIGHT VA ABORDER LE MONDE INDUSTRIEL

La société spécialisée dans les imprimantes 3D et basée à La Tronche, s'apprête à commercialiser son produit à destination des entreprises, qui sera plus simple d'utilisation, et plus robuste.

« Nous sommes déjà présents en Asie, avec des machines qui sont utilisées en Chine, à Singapour ou Taiwan. L'idée est de s'implanter sur ce marché », explique Philippe Paliard, qui a participé à un voyage au Japon. Lyonbiopôle a ainsi emmené plusieurs sociétés de biotechnologie au BioJapan, un salon spécialisé. « Nous avons pu y rencontrer des industriels et acteurs très intéressants pour notre avenir », assure le co-fondateur de la société, qui a déjà une quinzaine de machines en utilisation à travers le monde. Si l'entreprise cherche de

nouvelles opportunités, c'est parce qu'un deuxième marché intéresse Microlight, qui vendait jusque là ses imprimantes 3D à des laboratoires de recherches. Il s'agit de l'industrie. L'équipe de six personnes qui compose la société souhaite maintenant développer « une machine ouverte, quelque chose de plus robuste et simple utilisation. Nous allons donc développer une nouvelle ergonomie avec une idée : coller le plus possible aux attentes des industriels, qui souhaitent aller sur de la micro-impression », développe Philippe Paliard, qui estime que les entreprises industrielles sont limitées par les possibilités de l'imprimante, qui plafonnent au mieux à 24 microns. « Une imprimante qui est en dessous du micron les intéresse beaucoup, pour réaliser des pièces plus fines, et avec une grande complexité », précise Philippe Paliard. Aujourd'hui, l'entreprise estime



© MICROLIGHT
Les co-fondateurs avec Philippe Paliard (à droite)

avoir la capacité de produire plusieurs machines par an, promettant une livraison et une installation en 12 semaines. « Nous avons des fournisseurs réactifs et sommes capables d'aller vite. Après la phase de montage et de validation, nous allons sur place pour former les utilisateurs, ce qui est compris dans le prix général », ajoute Philippe Paliard qui ne communiquera pas le prix de vente de sa machine. Elle sera disponible normalement avant la fin de l'année.

En tout cas, l'avenir de Microlight 3D semble radieux, puisque l'entreprise a gagné le grand prix du concours I-Lab, avec la reconnaissance du jury en juillet dernier (le prix est délivré par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche). Un prix assorti d'un chèque de 330 000 €, « qui va nous permettre de nous développer, et d'aller sur une nouvelle génération de machines », conclut l'entrepreneur.

■ J.B.A.